

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
Circonscription de VIRE

COMMUNE LES MONTS D'AUNAY
ARRÊTÉ MUNICIPAL

Arrêté N° MA-ART-2018-090

OBJET : Arrêté portant autorisation de stationnement 3 rue de Caen

Le Maire des Monts d'Aunay,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1, L2213-2, L2213-4 et L2213-6 ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L3111-1 ;

Vu le Code de la Voirie Routière ;

Vu le Code de la Route et notamment l'article L411-1 ;

Considérant la demande présentée par Madame Aurélia LALLEMAND domiciliée à Gaillon (Eure) visant à faire réserver une place de stationnement devant le 3 rue de Caen à Aunay-sur-Odon, commune déléguée des Monts d'Aunay, afin de procéder à son emménagement le samedi 15 septembre 2018 ;

ARRÊTE

Article 1 – Une place de stationnement est réservée devant le 3 rue de Caen samedi 15 septembre 2018.

Article 2 – La signalisation réglementaire est mise en place par la commune.

Article 3 - Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie selon les lois en vigueur.

Article 4 - Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 5 - L'ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Aurélia LALLEMAND,
- Monsieur le chef de Brigade de Gendarmerie des Monts d'Aunay,
- Madame la responsable de l'Agence Routière de Maisoncelles-Pelvey,
- L'Agent Surveillant de la Voie Publique,

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Aunay-sur-Odon, commune déléguée des Monts d'Aunay, le 13 septembre 2018.

Pour extrait certifié conforme
le Maire, M. Pierre LEFEVRE



Mme LALLEMAND Aurelia

Apt 11

23 bis rue des cerisiers

27600 GAILLON

06.79.93.55.23



A Gaillon, le 5 septembre 2018,

Mairie
À l'attention de Monsieur le Maire
Place de l'Hôtel de Ville
14 260 AUNAY SUR ODON

Objet: Demande de stationnement temporaire pour déménagement

Monsieur le Maire,

Devant effectuer un emménagement le samedi 15 septembre 2018 à mon futur logement situé 3 rue de Caen, je souhaiterais pouvoir bénéficier d'une autorisation exceptionnelle de stationnement pour une camionnette.

C'est pourquoi, j'ai l'honneur de vous demander de faire prendre par vos services toutes les mesures nécessaires pour m'y autoriser et bénéficier d'une signalisation permettant que la place nécessaire au stationnement soit réservée.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires qui vous seraient nécessaires.

D'avance, je vous remercie de la suite donnée à ma demande.